

High Commission
for the Republic of Cameroon

.....
Ottawa, Canada



Haut Commissariat
pour la République du Cameroun

.....
Ottawa, Canada

No..... **011**/HCO/CC.....

Ottawa **NOV. 20. 2013**

COMMUNIQUÉ

À l'attention de la communauté estudiantine camerounaise au Canada

Le Haut Commissariat pour la République du Cameroun au Canada l'honneur de porter à la connaissance de la communauté estudiantine du Canada que l'université d'Ottawa vient d'instituer une exonération partielle des droits de scolarité pour les étudiants internationaux qui font leurs programmes d'études en français.

L'exonération partielle des droits de scolarité en question qui entre en vigueur à compter de mai 2014, permettra aux étudiants internationaux de payer les mêmes droits de scolarité que les citoyens canadiens et les résidents permanents.

Les conditions pour bénéficier de ladite exonération sont les suivantes:

- Étudiant de premier cycle:
 - être inscrits à un programme offert en français, et
 - suivre au moins 9 crédits (3 cours) par session donnés en français.

- Étudiant du second ou du troisième cycle:
 - avoir obtenu un diplôme précédent en français, ou
 - être inscrit à un programme d'études de l'Université d'Ottawa offert uniquement en français.


Chacune des exonérations peut être jumelée avec la bourse partielle de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Des informations plus détaillées sont disponibles sur le site web de l'Université d'Ottawa au:

<http://www.international.uottawa.ca/fr/entrant/futurs/frais.html>

Le Haut commissariat saisit cette occasion pour encourager la communauté estudiantine camerounaise au Canada à tirer un meilleur avantage de cette nouvelle politique de l'université d'Ottawa.




Anu'a-Gheyle Solomon Azoh-Mbi
(Haut - commissaire)

High Commission
for the Republic of Cameroon

Ottawa, Canada



Haut Commissariat
pour la République du Cameroun

Ottawa, Canada

No. **012**/HCO/CC. *4*...

Ottawa **NOV. 28. 2013**

COMMUNIQUÉ

À l'attention de la communauté estudiantine camerounaise au Canada

Le Haut Commissariat pour la République du Cameroun au Canada l'honneur de porter à la connaissance de la communauté estudiantine du Canada que comme l'université d'Ottawa, l'université Saint-Paul à Ottawa vient à son tour d'instituer une exonération partielle des droits de scolarité pour les étudiants internationaux qui font leurs programmes d'études en français.

L'exonération partielle des droits de scolarité en question qui entre en vigueur à compter de septembre 2014, permettra aux étudiants internationaux de payer les mêmes droits de scolarité que les citoyens canadiens et les résidents permanents.

Les conditions pour bénéficier de ladite exonération sont les mêmes que pour l'université d'Ottawa. Des informations plus détaillées sont disponibles sur le site web de l'Université Saint-Paul à Ottawa au:

<http://www.ustpaul.ca/exoneration>

Le Haut commissariat saisit cette occasion pour encourager une fois de plus la communauté estudiantine camerounaise au Canada à tirer un meilleur avantage de cette nouvelle politique d'exonération des frais de scolarité à l'université Sain-Paul et à l'université d'Ottawa.



Anu'a-Gheyle Solomon Azoh-Mbi
(Haut - commissaire)